Communiqué de presse
26 septembre 2019

« Créatrices d'Avenir » 2019 : appel à candidatures prolongé jusqu'au 07 octobre

Femmes entrepreneures : derniers jours pour candidater !

Initialement prévue le 30 septembre, la date limite de l'appel à candidatures pour participer à **la 9e édition de « Créatrices d'Avenir »** est reportée au 7 octobre (inclus) ! Il reste donc quelques jours pour candidater au **plus grand concours d'Ile-de-France dédié à l'entrepreneuriat des femmes, et tenter de devenir en décembre la « Créatrice d'Avenir » ou l'une des cinq créatrices marquantes de l'année.**
A la clé pour les futures lauréates de « Créatrices d'Avenir » : une visibilité médiatique et 60 000 € de dotation globale dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement ou en nature délivrés par les partenaires du concours (mise en réseau, mentorat, formation, billets d'avion pour de la prospection à l'international…).
Pour tenter sa chance, rendez-vous sur **www.creatricesdavenir.com**

Pour rappel, la cérémonie de remise des trophées qui se tiendra le 5 décembre prochain récompensera six femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France.

Pour démontrer que les femmes entreprennent là où on ne les attend pas toujours, et aller au-delà des préjugés à leur encontre, le concours « Créatrices d'Avenir » propose 5 catégories à ses candidates :

- « **Audace** » dédiée aux femmes ayant créé une entreprise dans un secteur non-traditionnellement féminin ;
- « **Entreprise responsable** » dédiée aux femmes ayant créé une entreprise conciliant activité économique et responsabilité sociale ou environnementale ;
- « **Innovation** » dédiée aux femmes ayant créé une entreprise s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large ;
- « **Quartier** » dédiée aux femmes issues d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ayant créé une entreprise ;
- « **Savoir-faire** » dédiée aux femmes ayant créé une entreprise mettant à l'honneur une technique de fabrication spécifique.

Comme chaque année, les projets des 15 finalistes « Créatrices d'Avenir » seront soumis du 12 novembre au 20 novembre 2019 sur les réseaux sociaux au **vote du public** qui élira la plus prometteuse d'après lui.

« Créatrices d'Avenir » bénéficie du soutien financier et opérationnel des principaux acteurs publics et privés du développement économique et social d'Ile-de-France, à savoir : la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, Bpifrance, la Région Ile-de-France à travers le fond social européen, Groupama Paris-Val-de-Loire, Neuflize OBC, Air France, la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France, le Mouvement des entrepreneurs sociaux, KAP-WAN et le magazine Maxi.

Contacts presse
Agence Edifice Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com
Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com
Initiative IDF Nadège Hammoudi - Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

Informations pratiques

Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures…… 1er juin 2019
- Clôture des candidatures…… 07 octobre 2019
- Jury de sélection …….. 5 novembre 2019
- Vote du Public …….. 12 au 20 novembre 2019
- Audition des finalistes …….. 21 novembre 2019
- Cérémonie de remise des trophées…….. 5 décembre 2019

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts (des voix pour les associations) sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante (présidente pour les associations) est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés et associations) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2019,
- et le projet s'inscrit dans au moins une des catégories du concours.

Comment candidater ?

Les créatrices candidatent sur www.creatricesdavenir.com

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur « Créatrices d'Avenir » : www.creatricesdavenir.com
Découvrez les lauréates des précédentes éditions : www.creatricesdavenir.com/laureates
Suivez « Créatrices d'Avenir » sur :

- Twitter : @CreadAvenir
- Facebook : www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir
- LinkedIn : www.linkedin.com/showcase/creatricesdavenir
- Instagram : www.instagram.com/creatricesdavenir2019

« Créatrices d'Avenir » est organisé par : Initiative île de france

Avec le soutien de :

Créatrices d'Avenir est cofinancée par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020

A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs. Il a permis de créer et maintenir plus de 5 200 emplois en 2017, en accompagnant près de 2 300 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 93% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. ***En savoir plus sur*** www.initiative-iledefrance.fr

Contacts presse

Agence Edifice Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com
Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com
Initiative IDF Nadège Hammoudi - Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr